



# Syndicat CGT du Groupe Clemessy

18, Rue de Thann 68057 MULHOUSE

Tel : 03 89 32 33 39

Site : [www.cgt-clemessy.com](http://www.cgt-clemessy.com)



## RENCONTRE MASSE ET ORGANISATIONS SYNDICALES

Suite à la forte mobilisation du personnel lundi 7 juin 2010, à l'appel de l'intersyndicale, qui n'était pas une fin en soit, mais se voulait à la fois une démonstration de force et un appel à la vigilance pour l'avenir, François MASSE, nouveau PDG de Clemessy a rencontré les organisations syndicales ce jour, en complément de son communiqué.

Si ce communiqué se veut être apaisant, pour autant, nombre d'interrogations restent et pour lesquelles la CGT lui a demandé de s'expliquer. Puisqu'il entend travailler étroitement et sereinement avec Patrick Guerbert (doté de pouvoirs étendus, ce qui semble avoir été confirmé en conseil d'administration du 9 juin), la CGT lui a posé les questions suivantes :

- Quels sont ces pouvoirs étendus ?
- Quels seront dans ce cas, le rôle de l'un et de l'autre ?
- Combien de temps voulez-vous maintenir P. Guerbert dans cette fonction ? Car ces derniers jours, selon la rumeur, il était donné partant. Comme d'ailleurs, à l'automne dernier où il était question de révocation pour faute grave, propos actés dans des PV de réunions.

Ces interrogations sont justifiées, dans la mesure où P. Guerbert était totalement en phase avec A. Franchi qui a été révoqué suite à une divergence de stratégie sur l'avenir du groupe Clemessy au sein d'Eiffage.

- Sur ce point, quelle est la stratégie pour Clemessy au sein d'Eiffage, car vous rappelez que Clemessy et Forclum sont complémentaires ?
- Si c'est bien le cas nous voulons en toute transparence connaître l'état des lieux exhaustif des complémentarités, ainsi que les secteurs où Clemessy est en concurrence avec Forclum.
- Où y a-t-il eu des concurrences stériles entre Clemessy et Forclum ?
- Avez-vous déjà des idées des ajustements de périmètre nécessaires et de la méthode que vous voulez mettre en œuvre pour les réaliser ? Cette question est évidente car elle est au cœur du différend qui a précipité la chute d'A. Franchi. En effet il se dit qu'alors que Clemessy avait fait l'état des lieux des complémentarités et de concurrence, qu'une autre version, proposée par vous entraînerait une part significative du chiffre d'affaire et d'activité de CLEMESSY (pour l'essentiel relative au client EDF) vers FORCLUM. Nous demandons dans le cadre de la transparence d'avoir communication de ces deux documents.  
Si des ajustements devaient se faire dans le cadre du respect de l'accord signé en 2008, cela doit se faire en toute transparence, après négociations et une complète information/consultation des instances représentatives du personnel.
- Dans tous les écrits, il est toujours question de Clemessy, sans autre précision. S'agit-il de Clemessy SA ou du Groupe Clemessy ? Car selon le cas la situation n'est plus la même, et dans le premier cas quel devenir pour chacune des filiales actuellement dans le périmètre du Groupe ?
- D'ailleurs, A. Franchi est toujours Président d'un certain nombre de ces filiales. Qu'est-il envisagé ? Maintien ou remplacement ?

Voilà ce que nous avons obtenu en guise de réponses :

- P. Guerbert a bien été confirmé hier en Conseil d'administration en qualité de directeur général délégué.
- Les pouvoirs du directeur général délégué sont identiques à ceux du PDG.
- Il n'est pas question de se séparer de P. Guerbert, avec qui il est en phase.
- Que c'est bien Eiffage qui a racheté Clemessy, et non Forclum !
- Quand il est question de Clemessy, c'est du groupe Clemessy dont il est question et non la seule SA.
- Que l'erreur commise par A. Franchi, est qu'il confondait indépendance avec autonomie. Alors que dans un groupe, il ne peut être question d'indépendance. Franchi a été trop vite. Il est bien encore patron de certaines filiales.

En résumé, rien n'est fait, cela peut durer des années, selon lui, s'il est nécessaire.

Il faut donc donner le temps au temps :

- Le temps que les gens arrivent à se parler,
- Le temps que les gens arrivent à travailler ensemble,
- Le temps que les gens acceptent les évolutions nécessaires,
- Le temps d'informer les IRP.

Selon Massé, c'est le temps qui décidera !

- Clemessy doit trouver sa place dans Eiffage (sa vraie place ???).
- Il ne devrait pas y avoir de décision arbitraire
- Tout devrait se faire dans la concertation
- Clemessy nucléaire resterait chez Clemessy, tout comme les affaires Edf Dom/Corse. Que le document, selon lequel le client Edf relèverait de Forclum, et non de Clemessy, n'était qu'un document de travail et non un projet de transfert !!
- Pour Fontanié Toulouse, et France Réseaux, il ne faut pas brusquer les choses

Pour ce qui nous concerne, et malgré les communiqués, la rencontre avec les cadres de ce matin et celle avec les organisations syndicales cet après-midi, c'est qu'en effet il faudra du temps au temps :

- **Du temps pour retrouver la confiance**
- **Du temps pour retrouver la sérénité**
- **Du temps pour travailler ensemble**

L'absence de toute communication, a été dans cette affaire une grave erreur pour la direction d'Eiffage, laissant ainsi le champ libre à toutes les rumeurs, toutes les interprétations, etc.

**Ce qui nous conduira à être particulièrement vigilant sur la suite des évènements.**

**D'autant plus que tout ce que nous avons entendu cet après-midi ne sont que de belles paroles. Aucun engagement écrit n'a été pris. Ce sera dans les évènements à venir que nous verrons ce qu'il en est vraiment des intentions de F.Massé et de notre actionnaire.**

**Pour sa part, la CGT continuera à communiquer, elle, et vous relayera l'information dès qu'elle nous parviendra.**

**La CGT Clemessy**

10/06/2010